

CR conseil d'école n°1 28 novembre 2017

1. PEDT (projet éducatif territorial) + rythmes scolaires/ intervention pour la communauté de communes de Mme Soudy Daguier.

- Infos date journée « sur un air de familles » **samedi 9 juin à Pont d'Ain** sur la thématique suivante « **les dangers des écrans** ».
- Début janvier, un journal rédigé par la communauté de communes va être distribué dans les boîtes aux lettres pour vous informer du bilan de la réforme des rythmes scolaires.

Le bilan enseignants concernant les rythmes scolaires :

points positifs/

- les 5 matinées sont favorables à la continuité des apprentissages avec des horaires intéressants : plus de temps en classe le matin que l'après midi.
- beaucoup d'attention le mercredi matin, classe calme.
- pas de « dernière heure après la récréation » de 15h30 à 16h30 qui était difficile à gérer pendant la semaine à 4 jours (fatigue, agitation)
- climat plus calme au niveau de toute l'école: récréation, déplacements dans les couloirs...
- réunions professionnelles (conseils des maîtres, conseils de cycle, équipes éducatives, rencontres parents, préparation rencontres USEP...) qui peuvent commencer et se terminer plus tôt.
- la richesse de l'offre « ateliers » proposée par la COM COM qui permet aux élèves de pratiquer des activités dans des domaines très divers et sur un temps long.

points négatifs

- pour certains enseignants : manque de temps d'apprentissage l'après midi.
- la formation continue des enseignants qui avait lieu le mercredi matin se déroule en soirée ou le mercredi am.
- des préparations et des corrections tous les soirs.
- vie personnelle plus difficile avec ce rythme.

Positionnement des enseignants de l'école élémentaire de Poncin : majoritairement favorable à la semaine de 4 jours et demi de classe.

Un conseil d'école extraordinaire aura lieu le **jeudi 18 janvier à 18h** pour que les membres du conseil de l'école élémentaire de Poncin transmette un avis à la communauté de communes et à l'IEN sur le choix des rythmes scolaires en 2018 2019.

2. Effectifs, répartitions 2017 2018

		Nouveaux élèves	total
CP	33		35
CE1	40		43
CE2	30		30
CM1	21		25
CM2	23		22
total		17 nx élèves	155

Répartitions 6 classes.

A. CP	CP CE1	CE1	CE2 CM1	CE2 CM1	CM2
26	9 + 15	28	15 + 12	15+ 13	22
26	24	28	27	28	22
Mme Lozano Mme Barel	Mme Revel Subtil Mme Barel	Mme Blondel Mme Barel	M. François	Mme Coudert	M. Faure Mme Barel

Prévisions pour 2018 2019

32 GS au CP et 22 CM2 en 6ème donc + 10 = **un effectif en hausse prévu à 166 élèves soit une moyenne de 27,8 élèves par classe.**

Une rencontre a eu lieu mi novembre entre les directrices des 2 écoles et M. Laugier inspecteur de l'éducation nationale pour proposer de créer une classe de GS/CP qui permettrait de garder 4 classes en maternelle et qui allégerait les effectifs en élémentaire. M. l'Inspecteur va transmettre cette demande à Mme Remer directrice départementale de l'éducation nationale.

3. Vote du règlement de l'école et présentation des modifications du règlement « récréations ». Les 2 règlements ont été acceptés sans modification.

4. Présentation du projet musique 2017 2018. Ce projet est coordonné par Marie-Agnès Manisier intervenante musique et les enseignants de l'école. Nous rapellons que Mme Manisier intervient chaque semaine environ 40 mn dans toutes les classes. Ces interventions sont financées par la com com.

Cette année, nous avons un objectif prioritaire : travailler sur la coopération et la solidarité à travers des chants accompagnés d'instruments, ou de langue des signes, des productions polyrythmiques et des chorégraphies, ainsi que du travail interclasses.

Chanter, écouter, pratiquer des rythmes, se produire devant des spectateurs nécessite un travail sur le respect et la confiance entre élèves, entre élèves et enseignants entre spectateurs et « artistes ».

projets : la Batucada avec participation instrumentale et chorégraphique de tous les élèves le jour du Carnaval le **6 avril 2018**, qui associera les écoles élémentaires et maternelles.

Un spectacle prévu **vendredi 1er juin 2018 17h30/20h30** qui présentera tous les réalisations musicales de l'année. Ce spectacle sera proposé aux parents d'élèves.

5. Commission cantine : la réunion a eu lieu le 15 décembre/ un CR sera présenté lors du prochain conseil d'école.

6. Projets des classes.

CP Mme Lozano/ Mme Barel	Rencontres USEP départementales et de secteur. (financement sou des écoles pour les licences et comcom pour les déplacements) 10 séances de natation à la piscine d'ambérieu en mai/juin. (financement mairie)
CP CE1 Mme Revel Subtil/ Mme Barel	Rencontres USEP départementales et de secteur. Correspondance scolaire et participation au prix CHRONOS. (financement OCCE) Festival cinéma à Ambérieu (2 séances financées par le Sou des écoles)
CE1 Mme Blondel/ Mme Barel	Rencontres USEP, plantation de bulbe dans le jardin et sorties nature.(financement OCCE)
CE2 CM1 M. François	Rencontres USEP, visite musée archéologique d'Izernore au printemps (financement sou des écoles)
CE2 CM1 Mme Coudert	Rencontres USEP, visite musée des soieries à Jujurieux en novembre (financement sou des écoles), visite fouilles archéologique à Pont d'Ain (financement com com) le 26 janvier, visite musée archéologique d'Izernore au printemps.(financement sou des écoles)
CM2 M. Faure/ Mme Barel	Rencontres USEP et participation des élèves à la commission USEP pour préparer les rencontres et informer en créant des affiches. Classe de neige à Giron du 5 au 9 mars 2018, (financement sou des écoles, mairie et parents d'élèves)

7. Infos et questions diverses.

- Les élèves de la classe de CM2 de M. Faure ont adressé à la communaauté de communes une lettre de remerciement pour le financement des transports des rencontres USEP.
- **Questions parents :**
 - « **quelles informations sont données concernant le harcèlement ?** » Mme Guillon précise que tous les actes de harcèlement sont traités le plus rapidement possible de manière individualisée : convocation des élèves, écrit qui nécessite une analyse par l'élève de ses actes, de ses mots, information aux parents et suivi des élèves concernés (responsable et victime). Les enseignants se positionneront pour une information plus « massive » si elle est nécessaire.
 - « **Est-il possible de mettre en place la préparation des devoirs au périscolaire ?** »
réponse : non . C'est un accueil de loisirs, les personnes du périscolaire de sont pas formées pour l'aide aux devoirs. Si l'enfant veut commencer ses devoirs pendant l'accueil périscolaire, c'est possible mais il le fera de manière autonome.
- **questions enseignants :**
 - « **l'ouverture et la fermeture du portail entre la cour et le gymnase pose problème** » difficultés pour ouvrir ou fermer, nous n'avons qu'une seule clé, ce passage peut permettre une évacuation de l'école.
 - « **2 coupures d'électricité ont provoqué un déclenchement de l'alarme incendie** »
Mme Notton va transmettre les demandes aux personnes concernées.

Les enseignants remercient M. Barde pour le travail qu'il a effectué bénévolement en salle informatique : installation du réseau et configuration de tous les postes.

CR co-rédigé par Mme Guillon et des parents délégués.